Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

14 FÉVRIER 2008 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LV année • N. 18017

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Prenons du temps pour donner des garanties à notre électorat

Guido Cesal

Les élections politiques, imprévues, ont brouillé un cadre politique déjà en pleine agitation en vue des prochaines élections régionales. L'intérêt des gens s'est tout à coup ravivé et s'est concentré sur ce premier rendez-vous qui, sans aucun doute, sera aussi déterminant pour le résultat de la consultation électorale suivante. Tout le monde voudrait déjà connaître les protagonistes de ce passage électoral inattendu et il semblerait que la solution de tous les problèmes, le franchissement de tous les obstacles, le dépassement de toutes les complications réside dans le choix des candidats. Aucun autre aspect ne paraît intéresser.
J'estime au contraire qu'il est nécessaire de freiner ces pulsions trop pressées, d'inviter tout le monde au calme nécessaire car il nous faut éviter des choix hâtifs qui auraient des conséquences néfastes pour le Mouvement. Je crois qu'un parcours correct pour arriver à la définition des candidatures doit passer, avant tout, par la définition d'un projet politique adapté, par un

SUITE PAGE 7

Architecture

Gae Aulenti réalisera le projet de l'aéroport d'Aoste

Après celui de Perugia, Madame Gae Aulenti réalisera l'aéroport de la ville d'Aoste: la société « Aulenti Architetti Associati » s'est vue adjugée la gestion du projet et la direction des travaux du nouvel aéroport et des parkings annexes pour la réalisation desquels la Région autonome Vallée d'Aoste prévoit un investissement de plus de 8,5 millions d'euros.
«Ce nouveau défi me plaît, – a commenté Gae Aulenti qui, a rencontré, lundi dernier, à Aoste, le président de la Région, Luciano Caveri, l'assesseur aux Transports, Ennio Pastoret, et les dirigeants de l'Aéroport Vallée d'Aoste Spa – *parce que la situation est complexe, et laisser une empreinte forte n'est pas facile»*.
L'aéroport, en effet, *«devra être* – comme l'a souligné Caveri – *la porte est de la ville d'Aoste»*, dans une zone qui s'est développée, d'un point de vue urbain, d'une façon désordonnée.
«Les aéroports – a déclaré la célèbre architecte, la première qui a décidé de réaliser en Vallée d'Aoste une œuvre publique de grand intérêt depuis plusieurs années – *ne doivent pas être tous semblables. Les passagers doivent, dans chaque aéroport, cueillir les détails qui les caractérisent ».*
En exprimant sa satisfaction pour le projet, l'assesseur Pastoret a déclaré qu'*«à cause des réglementations qui définissent les adjudications, il est difficile pour une administration publique de réussir à confier des charges à des professionnels affirmés et le fait que le projet de*

l'aéroport soit réalisé par Gae Aulenti est un honneur».
De plus, le président Caveri a déclaré que *«nous faisons une réflexion sur la possibilité, dans le respect des réglementations nationales et européennes, d'introduire, dans les concours régionaux, des critères en mesure de pouvoir travailler avec des architectes de renommée internationale»*.
Au projet du nouveau « terminal » des passagers de l'aéroport Corrado Gex d'Aoste participeront également la « Tecno Enginering 2C » de Rome et la « Tecno Services Vallée d'Aoste ». Les travaux nécessitent un investissement d'environ 10 millions d'euros et seront terminés au mois de juin 2009. Enfin, dans un bref délai, comme l'a précisé Piergiorgio Brunod, administrateur de l'Aéroport Vallée d'Aoste Spa (société contrôlée par la Région) et présent lors de la rencontre avec Gae Aulenti, débuteront les travaux de bonification du terrain (à cause d'une éventuelle présence d'engins de guerre) dans la zone de prolongement de la piste.

Fédéralisme et élections politiques

Joseph Rivolin

La chute du gouvernement Prodi a prouvé une fois de plus les limites du bipolarisme à l'italienne, prisonnier d'extrémismes qui s'inspirent de partis pris idéologiques périmés. Une fois de plus, on a relancé l'idée qu'une révision des « règles » est nécessaire. On a parlé d'une nouvelle loi électorale, on a reparlé d'une réforme constitutionnelle, on a affirmé que la prochaine serait une « législature constituante ». Si la proposition de réforme électorale avait tout l'air d'un escamotage pour prolonger artificiellement la vie de la majorité de l'« Unione », les discours sur la réforme constitutionnelle sont de nature à éveiller l'attention de tous ceux qui ont à cœur l'avenir de notre statut spécial. Une révision de la charte constitutionnelle italienne concernerait sans doute le système des autonomies, qui a déjà été l'objet de deux interventions législatives, l'une promue par le centre gauche et l'autre par le centre droit, toutes deux prétendument fédéralistes. Le fédéralisme est à la mode, même chez ceux qui, il y a quelques années, se moquaient des déclarations fédéralistes de l'Union Valdôtaine. En Italie, après la chute des idéologies, le fédéralisme semble devenu une sorte de drapeau programmatique tant de la gauche que de la droite. L'Europe s'élargit de plus en plus et la dimension stato-nationale montre de plus en plus sa faiblesse, face à la dimension communautaire d'un côté et, de l'autre, face aux instances démocratiques qui naissent des communautés locales et

SUITE PAGE 8

Le Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine réuni, à Quart, le 12 février 2008

ENTENDU le rapport du Président qui, suite au mandat reçu le 22 janvier dernier, a relaté les rencontres effectuées par la Commission Politique avec les différentes forces, en vue des prochains rendez-vous électoraux;
EVALUE positivement la disponibilité de Stella Alpina et Fédération Autonomiste de procéder dans la direction d'un accord programmatique tant pour les élections politiques que pour celles régionales;
PREND ACTE d'un manque de disponibilité du Parti démocratique à partager un parcours politique commun;
N'ESTIME pas envisageable, tout accord avec Forza Italia, celle-ci ayant souscrit un accord politique avec A.N. pour les prochaines élections;

DONNE MANDAT

Au Comité Fédéral et à la Commission Politique, compte tenu de la contextualité des élections politiques suite à la dissolution du Parlement Italien et des élections régionales, de poursuivre dans la confrontation avec Stella Alpina et Fédération Autonomiste pour définir les stratégies, les projets et les programmes communs en vue des prochaines échéances électorales, ainsi que de proposer au Conseil Fédéral les candidats pour le Parlement Italien.

CONSIDÈRE

Ouvert à toutes les adhésions possibles le projet politique qui ressortira de cette alliance politique autonomiste et progressiste;

INVITE

Les organes susdits à porter à l'approbation du Conseil Fédéral, avant la fin de ce mois de février, les résultats du travail accompli.

Question morale : une occasion perdue

Claudio Brédy

L'amendement au règlement électoral qui tentait de donner une définition de rectitude morale a été repoussé à la majorité du Conseil fédéral et cela, à mon avis, représente une occasion perdue pour le Mouvement.
Si on l'avait approuvé, on aurait pu donner un signal positif aux citoyens et aux unionistes sur un thème important et qui touche de plus en plus la sensibilité de l'opinion publique. Malheureusement, au-delà des raisons légitimes des uns et des autres, le message qui est passé à l'extérieur est celui que l'Union Valdôtaine n'a pas voulu écrire dans son règlement électoral que quelqu'un qui a tué, violé, qui soit corrompu, etc. ne peut pas être un candidat unioniste.
C'est vrai que définir la moralité d'une personne n'est pas facile et que beaucoup de comportements pourraient être jugés immoraux selon la vision éthique de chacun de nous, mais dans l'amendement on parlait de « crimes… » et je crois qu'il y a une belle

différence entre ceux-ci et les « comportements » dont parle mon collègue Voyat dans son dernier article.
Ces comportements peuvent être reprochables et contraires au bien du Mouvement, mais ils ne peuvent pas être mis sur le même plan des crimes. Il faut aussi dire que le président Caveri avait tenté une médiation entre les deux différentes positions sorties du groupe des trois « sages » et d'une première discussion au comité.
Le président avait donc proposé au Comité Fédéral, après

SUITE PAGE 8

Aperçu des décisions du Gouvernement régional : séance du vendredi 8 février 2008

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a attribué un mandat de collaboration technique a Laura Riello, de Quart, afin de couvrir le poste de responsable du fonctionnement de l'antenne Europe Direct-Vallée d'Aoste et de réaliser les activités prévues par le programme de travail. La somme engagée à cet effet s'élève à 34 500 euros. Une enveloppe de 96 000 euros a été débloquée au titre de l'attribution, par procédure négociée, à l'Agence Ansa de Rome, du mandat relatif au bulletin «Economie et travail Vallée d'Aoste». En outre, M. Alfredo Lopes a été nommé au poste de conseiller – représentant de la Région – au sein du Conseil d'administration de la société S.I.T. Vallée Soc. Cons. A.R.L. .

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Un montant de 300 000 euros a été engagé sous forme d'aide octroyée au titre de l'année 2008 à la Fondazione Gran Paradiso-Grand Paradis, pour la participation aux dépenses de fonctionnement de cette dernière.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
Une enveloppe de 63 000 euros a été débloquée au titre de l'organisation de la manifestation de sensibilisation environnementale intitulée «Envie d'environnement» qui se tiendra à Saint-Vincent, du 10 au 15 mars 2008.
Le Gouvernement a entériné le Plan 2008 de formation et d'éducation environnementale ainsi que les actions nécessaires à sa réalisation et a engagé 82 000 euros à cet effet.
L'Exécutif a évalué positivement, sur la base de la compatibilité environnementale, le projet de construction d'une piste de chantier provisoire pour permettre les travaux d'entretien extraordinaire du viaduc Dardanelli – en correspondance de la bretelle autoroutière d'accès au tunnel, dans la commune de Saint-Rhémy-en-Bosses – proposé par la société Sitrasb Spa de même que le projet de réalisation de l'installation de chauffage urbain avec centrale thermique à biomasse et cogénération de La Thuile, proposé par la société Energie srl de ladite commune.

BUDGET, FINANCES, PROGRAMMATION ET PARTICIPATIONS RÉGIONALES
L'Exécutif a approuvé la transmission au Conseil régional de la proposition de loi régionale portant «Nouvelles dispositions en matière de recettes et de paiements de la Région».

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a approuvé la réalisation des activités prévues par la Conférence régionale des étudiants pour l'année 2008.
Il a également nommé les enseignants chargés de mettre en place le cours de formation intitulé «Sciences de la Terre: du centre de la Terre à la cime du Mont-Blanc. Un voyage parmi les montagnes, les volcans et les tremblements de terre» destiné aux enseignants des institutions scolaires de tous ordres et degrés de la Région et il a donné son feu vert à l'organisation d'une exposition-atelier, «Volcans, la vie de la terre», destinée aux élèves des écoles de la Vallée d'Aoste.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Une collaboration a été prévue avec l'Association Uniendo Raices d'Aoste, en vue de la réalisation d'un cours de formation pour assistants à la personne, dans le cadre des politiques relatives aux services pour la famille et des actions destinées à qualifier les fonctions de soins exercées par ces opérateurs.
L'Exécutif a déterminé, à compter du 1er février 2008, le seuil mensuel de la situation économique pour l'accès aux prestations visant à garantir le minimum vital.
Il a également fixé le nombre de places finançables et non finançables dans les structures éducatives pour la petite-enfance au titre de l'année 2008.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
En collaboration avec la Chambre valdôtaine, l'Assessorat du tourisme participera à la bourse BuYin'VdA-bourse internationale du tourisme de montagne programmée du 27 au 30 mars 2008 au Grand Hôtel Billia de Saint-Vincent.
Le Gouvernement a également approuvé la classification parmi les ouvrages d'intérêt régional, des travaux d'aménagement de la piste régionale de luge située à Flassin, dans la commune de Saint-Oyen.

Séance du vendredi 1er février 2008

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a décidé de soumettre au Conseil régional un projet de loi portant organisation de la centrale unique pour la gestion des appels d'urgence et a engagé à cet effet un montant de 1 600 000 euros.
Une subvention de 5 715 euros a été accordée à l'association Lions Club Italia Host pour l'organisation de la manifestation musicale «Saprai che t'amo e che non t'amo…», qui se tiendra samedi 1er mars prochain, à 21 heures, au théâtre Giacosa d'Aoste.
L'Exécutif a approuvé, au titre de 2008, la convention avec l'association bénévole Gruppo sommozzatori della Valle d'Aosta relative à la participation de cette dernière aux activités de protection civile.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Le Gouvernement a approuvé les nouvelles modalités de marquage des animaux des espèces ovine et caprine sur le territoire de la Vallée d'Aoste.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a fixé les modalités d'attribution aux établissements scolaires secondaires du deuxième degré de financements extraordinaires afférents à l'équipement de leurs laboratoires et à la réalisation de projets spéciaux durant l'année scolaire 2008-2009.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a approuvé les dispositions destinées à l'Agence Usl de la Vallée d'Aoste en vue de la définition du contrat de programme, puis de l'adoption du budget prévisionnel pour l'exercice 2008 et pour les années 2008-2010. Il a ensuite adopté le projet de convention entre la Région Vallée d'Aoste et la Région Piémont au sujet de la réalisation d'un centre inter-régional pour les maladies rares, ainsi que de la tenue d'un registre spécifique à cet effet, dans le cadre du réseau sanitaire des Agences et des Régions. Le texte de deux conventions a été défini : celles-ci seront passées avec la maison de repos «Casa della provvidenza de Châtillon» – qui relève de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph – et avec la maison de repos «Opera Pia delle missioni - Refuge Père Laurent d'Aoste», en vue de la gestion des services d'assistance sociale et de la fourniture des prestations d'assistance sanitaire aux sujets qui y résident, et ce, au titre de la période allant de janvier 2008 à décembre 2009.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
Un engagement de dépense de 4 547 000 euros a été décidé en regard du projet de convention rédigé pour la réalisation des actions prévues par le Plan régional 2007 pour le développement, la requalification et la valorisation des biens paysagers, urbains et environnementaux.
L'Exécutif a révisé la valeur unitaire conventionnelle admissible, aux fins du calcul du coût de la réhabilitation des immeubles pouvant bénéficier des aides prévues par la loi régionale n° 33 de 1973 (Fonds de roulement régionaux pour la promotion d'initiatives économiques sur le territoire de la Vallée d'Aoste), en ce qui concerne les demandes présentées en 2007.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Une enveloppe de 55 400 euros a été destinée à l'octroi de subventions à diverses associations sportives qui doivent organiser certaines manifestations.
Le Gouvernement a approuvé les conditions obligatoires contenues dans le cahier des charges que les établissements de fourniture d'aliments et de boissons et de vente au détail de denrées alimentaires devront obligatoirement respecter pour obtenir le label de qualité « Saveurs du Val d'Aoste ». Une aide d'un montant de 265 000 euros a été accordée à l'Association valdôtaine des moniteurs de ski au titre de la couverture en 2008 de ses frais de fonctionnement et de l'organisation de cours de formation et de recyclage. Des subventions s'élevant à 224 208 euros ont été octroyées à titre de solde des dépenses de l'année 2008 découlant du renouvellement des conventions collectives nationales du travail du secteur des transports en commun locaux par autobus.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine.
Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014
CCP 11739117
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Exposition organisée par le Brel et le Service des expositions

«Zéro>Quinze - L'enfance et l'adolescence dans la photographie valdôtaine de 1890 à 1970»

L'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, inaugurera l'exposition «Zéro>Quinze. L'enfance et l'adolescence dans la photographie valdôtaine de 1890 à 1970», vendredi 22 février prochain, à 18h, à l'Espace Porta Decumana de la Bibliothèque Régionale d'Aoste.

Cette exposition – organisée par le Brel (Bureau régional pour l'ethnologie et la linguistique) et par le Service des expositions de l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture – présente 46 sujets photographiques réalisés par des auteurs valdôtains de 1890 à 1970, concernant le thème de l'enfance et de l'adolescence. Le corpus de photographies a été sélectionné parmi les œuvres d'une série de photographes différents: Octave Bérard, Jules Brocherel, Luigi Broggi, Aldo Champion, Jean Fusanotti, Grat Ronc, Marie D'Hérin Seris, René Willien (dont certains sont déjà connus par les visiteurs habitués de l'exposition de photo annuelle aménagée à l'Espace Porta Decumana ces six dernières années), mais aussi François Martinet, Athos Pellegrineschi, Pietro et Ottavio Pane (présents pour la première fois, avec leurs techniques et leurs langages respectifs).

Cette initiative, réalisée sous la direction du photographe valdôtain Enrico Peyrot, propose quelques chefs-d'œuvre inédits de la photographie historique valdôtaine, en suivant un parcours visuel idéal du segment de vie qui va du berceau jusqu'au seuil de la jeunesse. Chaque salle propose un thème spécifique: la première année de vie, l'âge préscolaire, le jeu, la scolarité, le travail. Le rythme soutenu de la narration iconographique vise à susciter des réflexions et des émotions, alors que l'aménagement crée un dialogue ininterrompu entre ces images, réalisées par plusieurs auteurs à des époques différentes, mettant côte à côte et en comparaison des enfants et des adolescents photographiés dans des milieux sociaux et dans un environnement typiques de l'agro-pastoralisme montagnard, des bourgs et des petites villes du fond de la vallée.

«*L'exposition* – souligne l'assesseur Laurent Viérin – *est le fruit de la collaboration désormais consolidée entre les Services de l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture, qui œuvrent en synergie afin de faire connaître toujours de nouvelles facettes du patrimoine culturel local. Les nombreuses expositions photographiques organisées au fil des ans par le Brel et par le Service des expositions ont eu le mérite de proposer à un vaste public la richesse des documents conservés dans les archives régionales ».*

Grâce à la qualité élevée de la restitution contemporaine des pellicules et des plaques photographiques en noir et blanc – imprimées d'après une modalité philologique, en moyen et en grand format, en appliquant des procédés adaptés à leur destination – l'exposition «Zéro>Quinze» nous permet de redécouvrir, sans aucune médiation, l'expressivité des auteurs et les sujets représentés par le biais de solutions qui vont de la composition formelle de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle aux photographies informelles prises après la deuxième guerre mondiale, des photos de groupe prises à l'extérieur ou à l'intérieur aux portraits en gros plan.

L'exposition est accompagnée d'un catalogue trilingue (français, italien, anglais) qui contient les reproductions de toutes les œuvres exposées.

L'exposition est ouverte à partir de samedi 23 février jusqu'à dimanche 18 mai prochain, du mardi au samedi, de 9h à 19h, le lundi de 14h à 19h. Entrée libre. Pour tout complément d'information, contacter la Direction des activités culturelles, tél. : 0165 273246, e-mail a.andruet@regione.vda.it, ou le Service des expositions, tél.: 0165 274401, e-mail: u-mostre@regione.vda.it. Site Internet: www.regione.vda.it.

Réalisée par les établissements scolaires régionaux

Exposition «Du centre de la Terre au sommet du Mont-Blanc»

Du lundi 18 février au 14 mars prochain, quatre établissements scolaires valdôtains accueilleront l'exposition-laboratoire: «Dal centro della terra alla cima del Monte Bianco. Un viaggio tra le montagne, vulcani e terremoti», à l'occasion de l'année 2008 considérée comme l'année des sciences de la terre.

L'exposition, organisée par le Service de soutien à l'autonomie scolaire de la Surintendance aux études, Espace de la «Didactique des mathématiques et des sciences expérimentales, de l'éducation à l'environnement», a pour but de promouvoir la connaissance des sciences de la terre, de la pétrographie, de la minéralogie et de la tectonique des plaques, avec une référence particulière aux caractéristiques de la Vallée d'Aoste.

L'initiative est caractérisée par la réalisation d'un parcours d'exposition intitulé «Volcans, la vie de la terre» du Centre des Sciences d'Orléans, par un laboratoire de microscopie des minéraux réalisé par l'Université des études de Milan –Département des Sciences de la terre et par de nombreux «exhibit» sur le thème réalisés par les établissements scolaires de la Région.

L'activité s'adresse aux étudiants des écoles de chaque ordre et cycle, le parcours de l'exposition et les ateliers seront illustrés, aux classes en visite, par les élèves des établissements accueillants.

L'expo peut être visitée:

- du lundi 18 au 22 février, Aoste, dans la Salle Saint-Anselme de l'Université de la Vallée d'Aoste présentée par les élèves de l'Etablissement scolaire Classique et Artistique d'Aoste, en collaboration avec la Faculté des sciences de la Formation de l'Université de la Vallée d'Aoste;
- du lundi 25 au vendredi 29 février, à Châtillon, dans les salles de l'Etablissement scolaire des Techniques commerciales et de l'Ecole des Géomètres et Professionnelles, au 24 hameau Panorama. Elle est présentée par les étudiants de l'Ecole des Géomètres;
- du lundi 3 au vendredi 8 mars, à Courmayeur, à l'Auditorium de l'Ecole élémentaire du premier cycle de l'Etablissement scolaire de la Communauté de Montagne Valdigne Mont-Blanc, présentée par les étudiants du Lycée Linguistique de Courmayeur;
- du 10 au 14 mars, à Verrès, dans les salles de Le Murasse de la Commune de Verrès, présentée par les élèves de l'Etablissement scolaire Scientifique et de l'Ecole Normale de Pont-Saint-Martin, siège de Verrès.

Pour tout renseignement s'adresser à Susanna Occhipinti, responsable du projet, au 0165 275883, e-mail: s.occhipinti@regione.vda.it

Le Songe d'une nuit d'été

«De et/ou d'après Shakespeare», la compagnie Casalibus fait bien de nous prévenir. Elle nous avait déjà enthousiasmés, sur cette même scène du Théâtre de la Ville en 2005, avec *Les Précieuses ridicules* d'après Molière. On la retrouve avec plaisir dans *Le Songe d'une nuit d'été,* le Jeudi 28 février au Théâtre de la Ville d'Aoste: une adaptation intrépide d'une des plus belles pièces du théâtre shakespearien, où souffle un délicieux vent de folie et d'audace.

Car sur scène, Shakespeare en voit de toutes les couleurs. Prenez des vestiges du texte originel, bousculez-les de joyeux anachronismes, d'audacieuses répliques, le tout en dansant, chantant, cabriolant et vous obtiendrez *Le Songe d'une nuit d'été* à la sauce Casalibus. L'histoire prêtait déjà à la rêverie: jeunes amants, fées et potions d'amour, tous les ingrédients étaient réunis pour vous transporter dans un songe aérien et frénétique. La troupe use d'une bonne dose d'imagination et de créativité pour rendre la pièce encore plus fantasmagorique qu'à l'origine. Comme dans un songe, les situations et les styles se mélangent. Danse, cirque, théâtre de foire, commedia dell'arte, le spectacle fait

la part belle à la diversité. Le tout dans un rythme effréné, que soutiennent avec panache ces comédiens fantaisistes.

Selon *Le Monde,* il s'agit d'un spectacle dont *"la gestuelle est inouïe, le chœur tout à fait juste, les citations astucieuses, les situations loufoques à souhait, le rythme endiablé, la fantaisie décoiffante et le jeu des comédiens en parfaite harmonie. Il s'en dégage une énergie rare au théâtre… Shakespeare y retrouvera les siens."*

Billet normal: 9 euros, tarif réduit: 6,50 euros, en vente à partir du 9 février.

Université: nouveaux espaces pour le campus à Saint-Christophe

Un espace de 1800 mètres carrés situé dans la périphérie d'Aoste, à Saint-Christophe, a été inauguré récemment faisant partie du nouveau site universitaire comprenant les facultés des Sciences de l'Economie et de la Gestion d'entreprise et de Sciences politiques. Cet espace met à disposition des étudiants: 14 amphithéâtres à l'avant-garde pouvant contenir 400 personnes, un amphi doté de 32 ordinateurs, 13 bureaux et une salle d'étude.

«*La croissance continue des initiatives universitaires* – a souligné le recteur, Pietro Passerin d'Entrèves – *a mis en évidence le manque d'espaces du siège principal de la «Strada Cappuccini» et notre objectif consistait dans le fait de déterminer un siège unique suffisamment grand pour accueillir les étudiants sans les éparpiller sur le territoire*».

De son côté, Luciano Caveri, président de la Région et du Conseil de l'Université a souligné que *«le développement rapide et inattendu de l'Université a renforcé la nécessité de trouver de nouvelles structures en attendant le lancement de la restructuration de la Caserne Testafochi, dernier siège de l'université valdôtaine».*

A ce propos, Caveri a rappelé que le protocole pour le transfert de la structure sera souscrit pendant le mois de mai et que l'Etat donnera 49 millions d'euros pour sa transformation.

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Ce samedi 16 février 2008, à Pollein, à partir de 8h45

Le développement de la biomasse en VdA

Ce samedi 16 février, à partir de 8h45, au lieu-dit Grand Place à Pollein, le Conseil de la Vallée organise le séminaire « Le développement de la biomasse en Vallée d'Aoste ». Ce séminaire, auquel prendront part de nombreux spécialistes du secteur et qui sera introduit par le Président Perron et l'Assesseur Isabellon, a pour objectif de faire connaître ce qu'est une installation de biomasse, quels sont les exemples en Italie, quels sont les avantages d'un projet intégré pour les entreprises zootechniques et/ou agricoles, quelle est l'installation la plus convenable, quelles sont les caractéristiques nécessaires afin que l'installation soit économiquement réalisable, quels sont les effets positifs d'un fumage avec des purins traités, quels sont les projets en Vallée d'Aoste.

Pour le Conseiller Fedele Borre, Président de la troisième Commission permanente *Aménagement du Territoire*, il fut *« opportun d'organiser*

ce séminaire suite aux visites que les Commissions compétentes ont effectuées auprès de l'installation de Monsieur Pont à Nus et auprès de celles se trouvant dans la Province de Bolzano ». « Les objectifs de ce Séminaire -ajoute-t-il- *sont de comprendre quelles sont les dimensions nécessaires pour une installation de ce genre tant du point de vue de la structure que du nombre de bêtes. Il est très important de comprendre à partir de quelles dimensions une entreprise agricole est en mesure de pouvoir profiter de manière autonome des avantages d'une telle installation ».*

Pour le Conseiller Renato Praduroux, Président de la quatrième Commission permanente *Essor économique*, la biomasse *« est une réalité qui est de plus en plus importante en Vallée d'Aoste. Ce procédé permettrait d'obtenir de très bons résultats en matière de production d'énergie électrique qui pourrait être utilisée pour subvenir aux besoins de l'entreprise agricole qui la produit ». « L'excédent d'énergie pourrait même être vendu à l'Enel »*, conclut-il.

Des lettres venant de Madagascar

Le Conseil de la Vallée présente, ce mardi 19 février 2008 à la Bibliothèque régionale d'Aoste, le livre de Bruno Montanari *«Lettere dal Madagascar»* par Teresa Charles.

La soirée sera introduite par le Président du Conseil de la Vallée Ego Perron et interviendront Enrico Montanari, Teresa Charles, Francesco Grasselli et Mère Armanda des Suore di San Giuseppe.

«Cet ouvrage de lettres écrites en 1984 -explique Teresa Charles- *est l'histoire d'une expérience extraordinaire vécue avec générosité par un homme normal, Bruno Montanari, qui, grâce à son engagement missionnaire, se transforme en homme exceptionnel.*

J'ai découvert depuis quelques mois et seulement après la mort de l'auteur ces lettres qui sont d'un grand intérêt.

Sa femme Nadia Montanari, que je connaissais, m'a rencontrée, il y a de cela des mois, au cimetière de Donnas et m'a parlé de cette correspondance. J'ai répondu que je l'aurais lue volontiers. C'est ce que j'ai fait et je me suis rendu compte que ces lettres méritaient d'être connues et diffusées pour la richesse de leurs contenus, l'expérience de bénévolat qu'elles racontent, la franchise du langage et par conséquent pour leur grande force de communication, l'intense et spontanée description d'un monde que nous ne connaissons pas assez, les fréquentes et intéressantes comparaisons que Bruno fait entre ce monde de Madagascar et notre Vallée d'Aoste. Ces lettres sont en effet une description de civilisation lointaine et, dans le même temps, une tendre et émouvante chronique de la connaissance d'une terre et une description du travail effectué au Madagascar dans le domaine du bénévolat et de la solidarité humaine. C'est pourquoi il s'agit donc d'un élément important de l'histoire de la solidarité valdôtaine».

Avis des Commissions

Tunnel du Mont-Blanc et Casino

Au cours de sa réunion d'hier matin, la troisième Commission permanente *Aménagement du Territoire*, présidée par le Conseiller Fedele Borre, a exprimé son avis positif quant à l'acte administratif *« Définition de la moyenne maximale quotidienne de véhicules destinés au transport de marchandises d'un poids total supérieur à 7,5 tonnes, autorisés au transit dans les deux sens à travers le Tunnel du Mont-Blanc et du Tunnel du Grand Saint-Bernard, aux termes de l'article 6, alinéa 1, de la loi régionale n°20 du 27 mai 1994, et modifications successives ».*

L'Acte, qui sera soumis à l'examen du Conseil de la Vallée lors d'une de ses prochaines réunions, prévoit un passage journalier de 1.600 véhicules destinés au transport de marchandises en ce qui concerne le Tunnel du Mont-Blanc et 300 pour celui du Grand Saint-Bernard.

De plus, une ultérieure délibération du Gouvernement régional établira :

- que l'ARPA Vallée d'Aoste sera chargée de réaliser le monitorage de la qualité de l'air et l'évaluation des données acquises ;
- la mise en place des modalités de collectage des données relatives aux transits effectués dans les tunnels par les sociétés de gestion et de la réalisation de contrôles d'opacité des gaz d'échappement.

La quatrième Commission permanente *Essor économique*, présidée par le Conseiller Renato Praduroux a exprimé, mardi dernier 12 février, son avis contraire envers la proposition de loi *« Modifications de la loi régionale n°36 du 30 novembre 2001 (Constitution d'une société par actions pour la gestion du Casino de Saint-Vincent) »* présentée par les groupes La Casa delle Libertà et Partito Democratico.

NOS LECTEURS RÉAGISSENT...

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux. C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple- Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

L'activité des Commissions

Vendredi 15 février 2008 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

projet de loi n°197 *« Dispositions pour le démarrage du service hydrique intégré et le financement d'un programme pluriannuel d'interventions dans le secteur des services hydriques »*. Rapporteur : le Conseiller Fedele Borre.

Mercredi 13 février 2008 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

audition concernant l'acte administratif *« Définition de la moyenne maximale quotidienne de véhicules destinés au transport de marchandises d'un poids total supérieur à 7,5 tonnes, autorisés au transit dans les deux sens à travers le Tunnel du Mont-Blanc et du Tunnel du Grand Saint-Bernard, aux termes de l'article 6, alinéa 1, de la loi régionale n°20 du 27 mai 1994, et modifications successives »* : Guido Cesal, Vice-président de l'Espace Mont-Blanc ; Maria Pia Simonetti, représentant de Legambiente Vallée d'Aoste ; Nicola Castiglioni, représentant de WWF Vallée d'Aoste.

Mercredi 13 février 2008 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

audition de Madame Roux, Coordinateur RSU concernant le **projet de loi n°190** *« Réglementation du système régional d'urgence sanitaire »* ;
projet de loi n°190 *« Réglementation du système régional d'urgence sanitaire »*. Rapporteur : la Conseillère Adriana Viérin ;
projet de loi n°201 *« Système intégré d'interventions et services en faveur des personnes ayant un handicap »* ;
projet de loi n°196 *« Nouvelles dispositions pour l'attribution de l'indemnité de résidence pour service peu commode en faveur des propriétaires de pharmacies rurales »*. Rapporteur : le Conseiller Dario Comé.

Mardi 12 février 2008 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

audition du Président de la Région sur la **proposition de loi n°198** (par Carmela Fontana et Giovanni Sandri) et sur la **proposition de loi n°200** (par Dario Frassy, Massimo Lattanzi, Eddy Ottoz, Enrico Tibaldi) concernant *« Modifications de la loi régionale n°36 du 30 novembre 2001 (Constitution d'une société par actions pour la gestion du Casino de Saint-Vincent) »* ;
proposition de loi n°198 présentée par les Conseillers Carmela Fontana et Giovanni Sandri *« Modifications de la loi régionale n°36 du 30 novembre 2001 (Constitution d'une société par actions pour la gestion Casino de Saint-Vincent) »* ;
proposition de loi n°200 présentée par Dario Frassy, Massimo Lattanzi, Eddy Ottoz, Enrico Tibaldi *« Modifications de la loi régionale n°36 du 30 novembre 2001 (Constitution d'une société par actions pour la gestion du Casino de Saint-Vincent) »* ;
audition de l'Assesseur Leonardo La Torre concernant la résolution *« Mesures pour la résolution de la crise du secteur industriel »*. Présentation de la seconde partie du plan stratégique régional de positionnement et développement du territoire.

Les nouvelles de la Commune d'Aoste

Guido Grimod fait partie des maires les plus estimés

Selon un sondage effectué par l'Ekma, le maire d'Aoste fait toujours partie des administrateurs les plus estimés par ses concitoyens. En obtenant un résultat de 55,6% Guido Grimod figure à la 31ème place parmi ses collègues de Bologne, Udine, Venise, à l'intérieur du classement dont le maire de Turin, Sergio Chiampario est en tête.
Un résultat important car seulement 40 maires ont dépassé le chiffre de 55% de satisfaction. Le résultat est le fruit de la 8ème édition de l'enquête «Monitor Città» qui a été réalisée sur un échantillon de 81 700 interviews dans les communes chefs-lieux italiens, dans la période comprise entre octobre et décembre 2007. Le sondage se proposait de mesurer le niveau de satisfaction des citoyens par rapport aux services affectés par les Communes italiennes outre au degré de confiance envers les administrateurs. L'enquête examinait également les villes dans lesquelles on vit le mieux. Dans ce cas, Aoste a obtenu la quatrième place précédée de Bolzano (76,4%), Trente (72,1%) et Modène (65,8%).

La convention pour les installations de téléchauffage est prête

Le 6 février dernier, la troisième commission du Conseil d'Aoste a approuvé la convention entre la Commune et la société Telcha (Telechauffage Aoste) s.r.l. pour la réalisation d'un réseau concernant le téléchauffage.
Pour devenir opérationnel, le document devra maintenant être examiné par le Conseil communal. Le coût prévu pour «téléchauffer» notre ville s'élève à 50 millions d'euros. Cette convention, articulée sur 20 points qui définissent les responsabilités et les compétences de la Commune et de la Telcha s.r.l dans la réalisation du réseau, permettra donc de réglementer les modalités de placement des installations. L'intervention sera réalisée en collaboration avec l'Assessorat des Travaux publics et l'Aqueduc, de façon à éviter d'œuvrer plusieurs fois sur le même revêtement de chaussée. Il s'agit d'un pas ultérieur important qui conduira, à l'avenir, à la construction d'une centrale thermique sur l'ancienne zone de la Cogne, capable de distribuer une puissance électrique de 15 mégawatts et thermique de 95 mégawatts. Une construction capable de réduire les émissions polluantes en évitant ainsi la production de plus de 42 mille tonnes de CO_2 et de 6,6 tonnes de poussières fines, une consommation équivalant à plus de 16 mille tonnes de pétrole et une épargne sur les quittances de chauffage.

Aoste fait partie des villes ayant une pression fiscale mineure

La ville d'Aoste, selon le quotidien «Il Sole 24 Ore», est l'une des communes italiennes ayant la plus faible pression fiscale locale. Le résultat a été déterminé en tenant compte des bilans de 2005 et 2006 et des documents comptables du budget de 2007 selon les cinq chapitres principaux des impôts, en faisant le rapport avec le rendement inscrit au budget et le nombre d'habitants.
Aoste, avec 344 euros de contributions locales par an et par habitant insérées dans le budget 2007, se situe à la dernière place parmi les 47 communes chefs-lieux du Nord de l'Italie à l'intérieur du classement dont Bologne avec 666 euros est en tête, à la deuxième place en considérant les 27 villes du centre et à la 15ème place en tenant compte du Sud et des Iles. Au total, une économie pour les Valdôtains, par rapport à la moyenne nationale (434 euros par habitant) de 90 euros par rapport au budget 2007. *«L'enquête du Sole 24 Ore»* – a commenté le maire Guido Grimod et l'assesseur Baccega – *confirme les efforts mis en place par l'administration communale pour continuer à offrir aux citoyens des services de grande qualité, en maintenant presque inaltérée la pression fiscale».*

Carlo Ferina revient au Conseil Communal

Depuis le 5 février dernier, le dirigent régional Carlo Ferina a repris, nouvellement, sa place sur les bancs du Conseil communal d'Aoste à l'intérieur du groupe de l'Union Valdôtaine, en remplaçant Madame Dina Bruschi Cerise décédée récemment. Sa participation a été ratifiée par l'Assemblée. Ferina a été conseiller communal d'Aoste de 1979 à 1983 et ensuite de 1995 à 2005.

Adoption du règlement pour l'attribution des charges

Plus de transparence, une meilleure efficacité et des contrôles stratégiques sont les points forts du nouveau règlement qui définit, pour l'Administration communale d'Aoste, les «critères pour l'attribution des charges, des collaborations et de leur divulgation».
Un réglement que résume les orientations fixées par le Conseil communal en 2005 et qui a été adapté à la Loi de Finances 2008. *«Le règlement* – a précisé le maire Guido Grimod – *sera appliqué aux charges individuelles, exercées en forme de travail autonome, sur la base de contrats de prestations».* Font exception certaines charges professionnelles de nature fiduciaire concernant l'activité de communication, information et relations publiques; les charges de valeur inférieure à 8 mille euros, les charges pour l'activité de nature artistique ou culturelle non comparable; les charges de consultation ou de formation des ressources humaines ou les charges confiées en cas de nécessité «objectivement non imputable à l'Administration, qui ne rendent pas possible l'adoption de procédures de sélections comparées».L'objectif de la junte Grimod est *«d'obtenir des critères de gestion typiques du secteur privé, en établissant, entre autres, les prix objectifs, pour garantir ainsi une meilleure efficacité dans les services».* De plus, à partir de la situation actuelle, qui prévoit dans le cadre du personnel 11 dirigeants, le document se tourne vers l'avenir et son but est de réduire les cadres supérieurs mais aussi de valoriser les fonctionnaires, dans une optique de transparence plus grande pour arriver à une sélection afin de mettre à disposition de l'Administration les meilleurs candidats professionnels. Le règlement, en ce qui concerne l'organisation, a prévu une structure en épi, en introduisant *«les degrés dans la position des cadres sur la base des critères de la responsabilité, de la complexité et des capacités de direction».*
En outre, l'institution d'une commission d'évaluation composée de trois personnes externes à l'Administration communale pour la programmation, la gestion des objectifs et l'évaluation des résultats est également prévue. Enfin, des contrôles stratégiques et de gestion, ainsi qu'une évaluation de la direction sont prévus. En ce qui concerne la transparence au niveau des charges, le règlement prévoit que *« les bureaux procèdent aux sélections d'experts externes grâce à des procédures comparatives, divulguées avec des avis spécifiques à l'Ordre, sur le site Internet communal et sur les journaux, locaux ou nationaux, selon leur importance».*

La Commune d'Aoste adhère à «M'illumino di meno»

La Commune d'Aoste a décidé d'adhérer, le 15 février, à l'initiative «M'illumino di meno», une campagne de sensibilisation et de communication sur l'économie d'énergie à l'échelle internationale, proposée par l'émission radiophonique "Caterpillar", qui est retransmise sur Radio2 Rai.
A l'occasion de la quatrième «Giornata del Risparmio Energetico», prévue à l'intérieur de l'initiative, les illuminations extérieures des façades du Palais de la Municipalité et des arcades de la rue Xavier de Maistre et de la place Emile Chanoux seront éteintes à partir de 18 heures, et pendant la retransmission de «Caterpillar», jusqu'à 19h30.
De plus, l'Administration a décidé d'adopter le décalogue prédisposé dans le cadre de la campagne d'information comme un acte d'orientation pour les prochaines délibérations en matière de sensibilisation individuelle et collective. La «Giornata del Risparmio Energetico» a été organisée, pour la première fois par «Caterpillar», le 16 février 2005, date de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto. Depuis cette date, elle est proposée chaque année avec un succès toujours plus croissant. Le but est d'impliquer les personnes et les institutions à éteindre, de façon symbolique, tout ce qui peut l'être pour diminuer la consommation d'énergie, à partir des monuments et des places dans toutes les villes italiennes et européennes et pour attirer ainsi l'attention sur les sujets liés à la diminution des besoins énergétiques.
La décision de la Commune d'Aoste d'adhérer à «M'illumino di meno» rentre dans le cadre des principes de tutelle environnementale sur la base desquels l'Administration s'engage à promouvoir l'utilisation durable des ressources physiques et biologiques et à favoriser l'épargne et l'efficacité énergétiques.
De plus, la Commune d'Aoste veut faire la promotion d'une Politique environnementale, approuvée par une délibération du Gouvernement, déjà en 2002 et ensuite, a défini son Système de Gestion environnementale qui a obtenu le label «UNI EN ISO 14001».

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

• edilizia
• acquedotti
• irrigazione
• fognature
• impianti industriali
I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.
Stabilimento, e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 DONNAS Aosta
☎ 0125 80 65 01 R.A.
FAX 0125 80 51 18
Punto vendita
via Baio, 10
10013 BORGOFRANCO D'IVREA Torino
☎ 0125 75 12 46

Les nouvelles des communes de la Vallée d'Aoste

Sarre : réduction pour les nouveau-nés

Des réductions sur le prix des aliments et des articles sanitaires destinés à la petite enfance pour les nouveau-nés âgés de moins de deux ans sur le territoire communal. Voilà l'initiative de la Junte communale de Sarre qui a été proposée à nouveau en 2008.
Le projet – intitulé « Nouveau-nés bienvenus parmi nous » – se base sur une réduction de 15% des prix. «*Il s'agit* – a commenté le maire de Sarre Diego Empereur – *d'une initiative qui à présent est consolidée dans le temps, et qui s'insère dans le cadre des initiatives pour le soutien à la famille, dont le but est de contribuer à soutenir les lourdes dépenses pour élever les enfants*». «*L'initiative* – poursuit le maire – *veut également représenter une promotion pour notre pharmacie, une structure pour laquelle l'administration communale a fait d'énormes investissements dans l'optique de garantir au pays, non seulement un point de référence de produits médicaux, mais aussi un moyen d'assistance aux citoyens*».
Une étude de faisabilité concernant des projets d'intervention afin de redonner vie à l'espace communal des sports de Sarre, déjà confiée en 2007 par l'administration municipale à l'ingénieur Prospero Bergamani, sera examinée dans peu de temps par le Conseil municipal. Le plan ayant pris en considération la totalité de l'espace actuellement occupé par la zone sportive jusqu'à la piste cyclable de prochaine réalisation, une réorganisation globale de la zone en question y est tracée, par phases différentes.
La première ne concernant que la réalisation d'un terrain de football à cinq, les suivantes sur la construction d'une structure couverte pour les activités de tennis, basket-ball, volley-ball, de vestiaires entièrement renouvelés, en plus d'espaces verts, de jeux pour les enfants et d'un parking. Un engagement biennal d'environ 500 000 euros est prévu par l'administration municipale en 2008/09, juste pour la première tranche des travaux.

Pollein: 3,9 millions d'euros de budget

Le conseil communal de Pollein a approuvé le budget 2008 qui prévoit un équilibre sur le chiffre de trois millions et 935 336 euros, dont un million et 936 184,70 euros sont destinés à la couverture des dépenses courantes, et un million et 971 766 euros sont réservés aux investissements «*en continuant à rester* – comme on peut le lire dans une note de l'administration – *à l'intérieur du pacte de stabilité* ».
Durant les prochaines années (budget pluriannuel 2008-2010) l'équilibre sera atteint sur les chiffres de trois millions et 373 879 euros en 2009 et trois millions et 147 503 euros en 2010.
«*Un budget* – a affirmé le maire Paolo Gippaz – *cimenté avec un minimum d'espace opérationnel* ».
La commune de Pollein a prévu le lancement d'un crédit pour la somme de 512 000 euros afin de réaliser une petite centrale hydroélectrique. Parmi les autres investissements, il y aura la réalisation

de la bibliothèque et la réfection du toit de l'école pour environ un million d'euros en 2008 et plus d'1,1 millions d'euros en 2009.

Valpelline: requalification du centre

Dans le cadre de la requalification du centre du village, le projet préliminaire concernant de nouvelles interventions au niveau du pré de la foire a été approuvé par l'administration municipale de Valpelline au cours de sa dernière séance. Il s'agit, comme l'explique le maire Claudio Restano, de l'aménagement de la partie ouest du pré, qui prévoit la réalisation d'une esplanade comptant huit stationnements, d'un passage piétonnier et d'un nouveau tronçon de la route communale reliant la zone avec l'espace vert équipé de jeux pour les enfants actuellement en construction.
Les travaux vont coûter environ 300 mille euros. Le même chiffre est destiné à la réalisation de la première tranche de travaux de requalification, censée démarrer au printemps prochain pour se poursuivre les prochaines années. Elle portera en principe sur la construction d'un parking en mesure d'accueillir 90 stationnements et sur l'élargissement et l'aménagement de l'aire de la Pro Loco.

Verrès: réaménagement de la gare

La première tranche des travaux concernant la requalification de la gare de Verrès et de ses alentours vient tout juste de démarrer, pour un montant prévu de 700 mille euros au frais des Gouvernements, national et régional. Le réaménagement du bâtiment destiné aux voyageurs, toilettes comprises, en fait partie, ainsi que la construction d'un abribus donnant sur le passage souterrain menant aux quais : par la suite, un jardin d'hiver sera réalisé dans les locaux restructurés de l'ancien entrepôt de la société des chemins de fer.
Le parking annexe à la gare sera en premier lieu doublé, pour contenir 113 stationnements, et par la suite doté d'un parking souterrain de 50 places, relié directement au trottoir menant à la gare. Le maire Piero Prola et l'assesseur aux Travaux publics Silvio Perruchon applaudissent l'initiative, censée améliorer non seulement la viabilité de la zone, mais également l'accueil de la ville aux visiteurs et la promotion de ses commerces en même temps.

Le Celva propose une formation en management

Deux cours de formation adressés aux employés et aux dirigeants des Communes et des Communautés de la Vallée d'Aoste commenceront ces jours-ci et seront organisés par le Celva (Consorzio degli Enti Locali della Valle d'Aosta).
Le premier - réalisé par les responsables du service – s'intitule « Les responsables du service et les nouveaux défis de l'Administration publique » et se déroulera dans la salle des congrès du restaurant « Au Bourg » à Montjovet. Le deuxième, adressé aux secrétaires et aux dirigeants, s'intitule « La direction des organismes locaux : compétences et habiletés de management pour exceller dans le rôle », et sera programmé dans les locaux de la «Maison Rosset» à Nus.
Les parcours, qui sont centrés sur les thèmes de l'aptitude au management, sont structurés en six séminaires sur deux jours traçant de façon idéale les ressources que le manager utilise, pour un total de 80 heures de formation.
« Le parcours de management s'insère dans la politique de formation entreprise par le Celva – a souligné le président Diego Empereur – *pour soutenir l'innovation et promouvoir le professionnalisme du personnel des Organismes locaux comme protagoniste de la croissance du territoire régional ».*

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Le choix des candidats

Je ne veux aucunement aborder le sujet « politique et moral » sur lequel j'ai pourtant retrouvé de nombreux documents parmi les « papiers » de mon papa, le Sénateur Pierre Fosson. C'était un sujet qui lui tenait à cœur et sur lequel non seulement il avait eu l'occasion de discuter avec le Président Pertini et des collègues tels que Bo, Martinazzoli, Spadolini, Vassalli et bien d'autres encore, mais sur lequel il s'était penché à l'époque de la fameuse question « Lockheed » (achat d'avions militaires contre pots-de-vin) objet de jugement de la Commission spéciale du Parlement Italien dite « Inquirente », dont il fut membre très estimé par les représentants de tous les partis politiques. Si l'on considère tout ce qui s'est passé ces dernières années et tout ce qui se passe encore de nos jours, cette déchéance des mœurs politiques, les vœux qu'il avait exprimés alors semblent avoir été pieux et l'espoir que tous les partis fassent une sorte de nettoyage à leur intérieur complètement ignoré. Sans prétendre pouvoir modifier les choses, à propos de morale, je veux tout simplement énoncer, comme je l'ai fait au Conseil Fédéral du 22 janvier dernier, les trois critères à mon avis fondamentaux pour le choix des candidats.

Les candidats ne devraient pas

1) avoir été condamnés en justice
2) avoir des comptes en suspens avec la justice
3) avoir des liens avec la Mafia ou les différentes formes d'association illicite.

Je veux ajouter, en passant, que les mouvements qui, dans le Sud Italie, en Calabre notamment, se proposent d'enrayer les phénomènes mafieux de la politique soulignent l'importance de lutter contre la pratique de la clientèle électorale, qui est un des premiers échelons du système mafieux, et, donc, de choisir avec beaucoup, beaucoup d'attention les candidats aux élections. Ce choix est un devoir des partis, avant encore d'être un pouvoir donné aux électeurs.

Jeannette Fosson

60ème Anniversaire du Comité des Traditions Valdôtaines

Le Comité des Traditions Valdôtaines
vous invite chaleureusement à participer au

Dîner de la mi-Carême

pour fêter tous ensemble cet événement qui marque une date importante dans l'histoire de notre association.

Le dîner se tiendra à Aymavilles au restaurant «Rendez-vous»

le dimanche 9 mars 2008

100ème anniversaire du Dictionnaire du patois valdôtain

Les Amis du Patois, en collaboration avec le Syndic et l'Administration communale de Villeneuve, organisent la commémoration du 100ème anniversaire de la parution du premier Dictionnaire du patois valdôtain par l'Abbé Jean-Baptiste Cerlogne.

Le rendez-vous est fixé à 15h30 le samedi 16 février 2008 au salon paroissial de Villeneuve (tout près de l'Eglise).

Le programme:

- Le Dictionnaire de Cerlogne... et le Nouveau dictionnaire de patois de Chenal-Vautherin, par Raymond Vautherin
- L'aberdjà par Marco Gal
- Les reines en Vallée d'Aoste par Christiane Dunoyer et Livio Munier
- Les impressions de la vie par Georges Gal
- Comment écrire en patois ? par Stefania Roullet
- Chansons en patois par Christian Sarteur d'Ayas et Yvette Buillet d'Introd
- Présentation de l'Appel aux Valdôtains.

La rencontre se terminera par un vin d'honneur offert par l'Administration communale de Villeneuve.

L'Assemblée Générale de la Jeunesse Valdôtaine

se tiendra le

SAMEDI 16 FEVRIER à 21h
au siège Emile Chanoux d'Aoste

Ordre du jour:
Situation politique - Présentation du candidat de la JV aux élections régionales 2008 - Cotisations - Congrès et ratification des délégués Bilan 2007 - Divers.

SUITE DE LA PAGE 1

Prenons du temps pour donner des garanties à notre électorat

programme électoral cohérent, par une alliance solide et se terminer avec des candidats crédibles.

Un chemin différent, ou -pire encore- contraire à celui indiqué, nous conduirait à dissiper les avantages qui nous proviennent d'une situation contingente que nous n'avons pas voulue et qui semblerait nous favoriser.

Pourtant, l'attention de l'opinion publique d'un côté et des médias de l'autre paraît focalisée sur la dernière case de ce schéma sans se soucier des passages préliminaires bien plus importants et valorisants.

L'expérience nous enseigne d'ailleurs qu'il n'est plus possible de vendre un produit sans une attentive vérification de sa qualité et que l'étiquette ne suffit plus à garantir sa qualité auprès d'un électorat de plus en plus exigent et participatif.

Pendant longtemps, il a suffit de bien mettre en évidence notre écusson pour nous garantir le maximum des consensus, la dure réalité d'il y a deux années nous a démontré que cette attitude ne suffit plus. L'électeur, avant de décider, veut comprendre, avant de donner sa confiance il doit obtenir toutes les assurances et les garanties nécessaires.

Le temps des procurations en blanc et des crédits sans limites n'appartient plus aux coutumes actuelles; il faut bien assimiler ces changements et s'y adapter sans réserve.

La confrontation avec les autres forces politiques de la majorité est indispensable pour débuter cette nouvelle et importante tâche qui se trouvera devant nous d'ici peu, tout comme il est nécessaire de bien relever les faiblesses et les besoins de notre société pour construire les instruments adaptés afin de les résoudre. Sans oublier l'implication du Mouvement, de ses organes, la mobilisation de nos adhérents pour définir un choix le plus partagé possible. Pour le moment, donc, nous devons éviter de penser aux candidatures comme s'il s'agissait du principal problème.

Nous devons, au contraire, comprendre les besoins de cette société pour les satisfaire, saisir les désirs et les aspirations des gens et les transformer en projets cohérents et surtout réalisables. Les candidats arriveront en temps utile; nous disposons d'un ample réservoir de ressources humaines et nous y puiserons, sans doute, les plus aptes à la besogne.

Guido Cesal

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Gaby
a le chagrin de faire part
du décès de

Monsieur
Alfredo FREPPAZ
âgé de 65 ans
Membre de la section

La communauté unioniste de Gaby participe émue au chagrin de la famille et présente ses plus sincères condoléances à son épouse Maddalena, à son fils Michele avec Paola, à sa mère Matilde, à ses beaux-frères et belles-sœurs, à ses tantes, à ses neveux, à ses cousins, ainsi qu'à tous les autres parents.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Valtournenche

a la grande joie d'annoncer
la naissance de la petite

Giada GASPARD

qui est venue réjouir le foyer de Marino et Pina Chiavazza.

La communauté unioniste de Valtournenche présente ses plus vives félicitations aux heureux parents et souhaite, à la petite Giada, une vie prospère et beaucoup de bonheur.

Nous sommes heureux de vous informer que

SAMEDI 23 FÉVRIER
au restaurant «Les Caves de Donnas»
se tiendra, comme d'habitude,

le dîner annuel de la Section de Donnas
riche d'un menu bien fourni.

Le prix du dîner est fixé à 25 euros.

Nous vous attendons avec vos familles, ainsi que les sympatisants que vous voudrez inviter.

Veuillez confirmer votre participation
avant le jeudi 21 février, dernier délai, en vous adressant à:

Siège périphérique de Pont-Saint-Martin
Silvio Bastrentaz: 0125 1969000 - union.basval@fastwebnet.it
Fabio Marra: 338 8275675
Walter Chenuil: 335 6462706
Emiliano Vuillermoz: 348 9146844

Programme: 20h: vin d'honneur - 20h30: dîner

Cooperativa specializzata
RICERCA PERSONALE
PER PULIZIA PART-TIME
in cinema multisala
zona Saint-Christophe.
Inviare curriculum
al fax n.
035-3843752
o chiamare
al n. **392-9563925**

VERRÈS: LES SOUSCRIPTIONS SONT OUVERTES

L'Union Valdôtaine, avec la section de Verrès et les sections voisines

a décidé d'acheter son siège de Verrès

Les inscrits et les sympathisants peuvent contribuer
avec une souscription libre auprès de la section,
du siège de Pont-Saint-Martin (tél.: 0125 1969000 - 320 6649160;
e-mail: union.basval@fastwebnet.it) et du siège central

Voici la liste des souscripteurs:

Piero PROLA: 500,00 euros; Silvio PERRUCHON: 500,00 euros; Elio JANIN: 500,00 euros; Luigi MELLO SARTOR: 500,00 euros; Susy VALLINO: 225,00 euros, Silvio BEE: 600,00 euros; Marco FEY: 500,00 euros; Guido CESAL: 1.000,00 euros, Lino DHERIN: 500,00 euros; Teresa CHARLES: 1000,00 euros; Luigino DORIGO: 100,00 euros; le notaire, Maître Giovanni FAVRE a rédigé, sans frais, l'acte notarié; Piera SQUINOBAL: 250 euros; R.E.: 500 euros; Gualtiero NICCO: 250 euros; René PRADUROUX: 500 euros; N.N.: 250 euros; Robert VUILLERMIN: 100 euros.

La VdA sponsor officiel de l'équipe national de «short-track»

L'assesseur au Tourisme, Sport, Commerce et Transports Ennio Pastoret et le président de la Fédération Italienne des sports de Glace (FISG), Giancarlo Bolognini ont présenté à Aoste l'accord de sponsorisation du sport de vitesse short-track.
«*Les sports de glace et, en particulier, celui du « short-track», après les succès olympiques récents de l'équipe nationale, ont obtenu un suivi croissant* – a commenté l'assesseur Pastoret – *aussi bien au niveau des médias, que parmi les nouvelles générations. La discipline spectaculaire de vitesse sur glace, grâce à leur mode de fonctionnement est particulièrement adaptée aux transmissions télévisées. Il faut également souligner la grande popularité de ce sport dans les pays asiatiques, en particulier au Japon, avec lequel la Vallée d'Aoste a, depuis longtemps, signé des contrats importants d'accord de collaboration et de publicité. C'est un accord* – a ajouté Pastoret – *qui fait du bien au sport national et qui permet de mettre en valeur l'image de notre région au niveau international. En Vallée d'Aoste, la tradition sportive est forte, le lien avec les sports de glace et la présence de personnes exceptionnelles au sein des sports de glace avec des athlètes olympiques d'hier comme Mirko Vuillermin et Orazio Fagone qui ont donné de grandes satisfactions aux couleurs nationales du short-track et d'aujourd'hui comme Mara Zini. Selon les accords, les équipes nationales masculines et féminines s'entraîneront en Vallée d'Aoste. Les coûts de cette opération pour la Région s'élèvent à 40 mille euros*». «*Nous sommes heureux d'avoir conclu cet accord avec la Vallée d'Aoste* – a souligné le président Bolognini – *une terre qui a déjà beaucoup donné aux sports de glace tant au niveau du succès des athlètes valdôtains, que pour l'équipement des structures. Nous sommes convaincus qu'il sera possible de travailler correctement pour accroître également la pratique des sports de glace parmi les plus jeunes et parmi eux de nouveaux champions naîtront. Nous pourront également compter sur des conditions techniques et environnementales optimales pour l'entraînement de nos athlètes et pour la préparation des grands rendez-vous de la saison*». Les nouvelles combinaisons adoptées par les athlètes de l'équipe nationale ont été présentées, à Aoste, avec la personnalisation du logo de la Vallée d'Aoste inséré à la fois sur les survêtements de représentation, sur les tenues de compétition et d'échauffement. Le baptême officiel du logo de la Vallée d'Aoste a eu lieu, en Lettonie, du 18 au 20 janvier, à l'occasion des championnats européens. Selon cet accord, la FISG placera, pour les reprises télévisuelles, quatre bandes publicitaires pendant les compétitions disputées par les équipes nationales masculines et féminines durant les Championnats italiens, à cela s'ajoute que le logo de la Vallée d'Aoste sera visible lors des interviews des prochains Championnats italiens. Le *link* de la Région sera inséré sur le site officiel de la Fédération. L'accord prévoit aussi la possibilité d'utiliser l'image totale ou partielle des équipes nationales pour des activités publicitaires et promotionnelles.

Présentation du label «Saveurs du Val d'Aoste»

Le gouvernement de la Vallée d'Aoste a fixé, par propre délibération, les conditions nécessaires à l'obtention de la part des établissements de fourniture d'aliments et de boissons et de vente au détail de denrées alimentaires du label de qualité *«Saveurs du Val d'Aoste».* Le label sera attribué aux commerçants et restaurateurs qui s'engagent à remplir les conditions concernant la typicité des produits, des caractéristiques des structures et de la formation du personnel, garantissant leur qualification en matière de promotion des produits alimentaires et œno-gastronomiques régionaux tels que les fromages, les vins, la viande et la charcuterie, les conserves, les fruits et les légumes. Le label a été créé afin de promouvoir et de valoriser la production agroalimentaire et œno-gastronomique régionale et d'assurer une offre de qualité en ce qui concerne la typicité, la tradition et la culture valdôtaine. Mardi prochain 19 février, à 15 heures, se tiendra la conférence de presse de présentation du label de qualité «*Saveurs du Val d'Aoste»,* en présence des assesseurs au Tourisme, au Sport, au Commerce et aux Transports, Ennio Pastoret et à l'Agriculture et aux Ressources Naturelles, Giuseppe Isabellon. L'initiative se déroulera dans la salle des conférences de la bibliothèque régionale d'Aoste, rue de la Tour du Lépreux.

SUITES DE LA PAGE 1

Fédéralisme et élections politiques

régionales. Le fédéralisme est donc une plate-forme de dialogue qui peut représenter le dénominateur commun, en Vallée d'Aoste, pour repenser le statut spécial à la lumière d'une constatation qui me semble évidente : notre autonomie est désormais reconnue comme un atout positif par toutes les forces politiques raisonnables qui agissent dans la région. C'est là la preuve de la validité d'une « culture de l'autonomie » qui s'est répandue grâce au travail et à l'engagement que l'Union Valdôtaine a déployés pendant les soixante-deux ans de son existence. C'est pourquoi il revient, en premier lieu, à l'Union Valdôtaine, se réclamant depuis toujours du fédéralisme qui inspira la pensée de Trèves, de Chanoux et de Bréan, de relancer en Vallée d'Aoste le débat sur les contenus et sur l'actualité de l'idée fédéraliste. Il lui revient d'en faire le centre de la proposition politique que les futurs parlementaires valdôtains devront s'engager à porter de l'avant, en cas de réforme constitutionnelle. Il faut d'abord éclaircir un point fondamental. Le fédéralisme n'est pas une idéologie, mais une méthode. Les fédéralistes ne prétendent pas expliquer la réalité sur la base de leurs idées, ni adapter la réalité à leurs désirs; mais organiser la société en fonction des besoins réels des individus et des communautés, en partant d'une conception globale de l'homme en tant que sujet de droits et de devoirs. Le fédéralisme global refuse la dialectique hégélienne qui procède par oppositions et négations successives, donc par exclusion; mais il procède, au contraire, par l'intégration de composantes complémentaires. Au point de vue politique, cette démarche intellectuelle amène à repousser la polarisation des positions autour de formules vides de contenu – gauche/droite, progressiste/conservateur etc. – pour assumer pleinement le pluralisme propre à une société complexe, où les solutions aux problèmes doivent se trouver à travers la confrontation constructive sur les données concrètes et non sur les à priori idéologiques, qui amènent fatalement à la division des communautés. Quand nous affirmons, comme nous l'avons toujours affirmé, que l'Union Valdôtaine développe son action politique «au-dessus et au-delà de la droite et de la gauche», nous n'adoptons donc pas une attitude «pilatesque» ou opportuniste; mais nous ne faisons que réaffirmer la nature profonde de notre Mouvement et le sens de son rôle, qui, comme son nom l'indique, vise à unir la communauté valdôtaine autour de ses valeurs identitaires, en fonction de ses intérêts sociaux, culturels et économiques.
C'est pourquoi nous refusons, comme une atteinte à notre liberté de choix et à notre identité politique, tout asservissement à des regroupements politiques contingents fondés sur des préjugés idéologiques, compte tenu surtout de la faillite des idéologies du XX^{ème} siècle et du naufrage d'un bipolarisme incongru.
C'est pourquoi nous croyons que les prochaines élections politiques constituent une occasion pour réaffirmer le rôle central de l'Union Valdôtaine et pour rassembler autour de son programme les forces politiques qui donnent les meilleures garanties de poursuivre sur le chemin de l'autonomie et du fédéraliste.

Joseph Rivolin

Question morale : une occasion perdue

l'avoir discutée avec le groupe du Conseil, une formule de compromis, très « soft ». Cette proposition a été repoussée par une partie du Comité et, à ce point là, le président Caveri l'a justement retirée et ne l'a pas présentée au Conseil Fédéral. L'amendement Viérin (et celui de Caveri) n'était ni instrumental, ni borné à la position judiciaire d'une personne simplement parce qu'il n'aurait pas empêché à cette même personne, en raison de l'évolution de sa situation judiciaire, d'être candidat à l'intérieur de la liste unioniste. Cela a été préalablement vérifié et dit plusieurs fois en lettres claires au cours des séances du Comité Fédéral et du Conseil Fédéral du 22 janvier, et je ne me souviens pas que quelqu'un ait affirmé le contraire.
La question de la candidature de cette personne était et reste surtout politique et c'est sur ce plan qu'elle a été posée et qu'on devrait l'affronter, en évitant de tout mélanger et de lancer des accusations basées sur des thèses infondées.

Claudio Brédy

LE CALEPIN

par Lucien Caveri www.caveri.it

Je crois que dans l'histoire de notre Vallée, de 1949 jusqu'à nos jours, il n'y a jamais eu une campagne électorale aussi longue que celle qui va bientôt débuter. Il est bien d'en être conscients si nous voulons que l'Union valdôtaine obtienne des satisfactions – comme il est dans nos espoirs pour le bien de notre communauté contre les dangers de faire des sauts dans l'inconnu.
En effet, ce croisement fortuit entre les élections politiques – avec la fin anticipée de la Législature parlementaire la plus brève de tout temps – et les élections régionales ont produit une période étendue qui part aujourd'hui et se terminera au mois de juin. Les dates pivots sont le 9 mars pour la présentation des candidatures au Parlement italien avec les consultations prévues pour les 13 et 14 avril, et le 20 avril pour le dépôt des listes pour le Conseil de la Vallée, avec deux dates pour se rendre aux urnes : le 25 mai et le 8 juin (en cas de ballottage).
Dans les deux cas, il y aura des alliances. Pour les élections politiques l'alliance est une tradition en raison de notre désormais bien rodé système majoritaire uninominal à un seul tour, que le centre-gauche – avec la complicité de Nicco et Perrin – aurait voulu bouleverser, en déversant les voix valdôtaines au niveau italien pour affaiblir les forces autonomistes. Par contre, pour la première fois, la nouvelle loi électorale pour les élections régionales a prévu un système qui prime les alliances préventives – chacune liste gardant son symbole et les trois préférences – et qui est accompagnée de deux nouvelles normes en matière de formation du gouvernement et d'incompatibilité et d'inéligibilité. Cet ensemble de lois que, en application du Statut spécial, nous avons défendu contre l'initiative des référendaires qui aurait provoqué – en raison de son incohérence et son caractère provocateur – un véritable désastre. Une bombe pour détruire le Palais: tel que cela a été expliqué par quelques-uns des promoteurs, y compris des anciens unionistes prêts à piétiner leurs idées et leurs comportements du passé comme si rien n'était.
La campagne électorale, dans ce dédoublement qui couvre 5 mois, risque d'être trop longue et assez surchargée. Dans un climat de plus grand optimisme et de plus ample confiance, nous nous préparons à un passage important pour cicatriser la blessure des dernières élections politiques avec une belle revanche et pour confirmer le résultat des dernières élections régionales avec une forte représentation au sein du Conseil de la Vallée.
Au dessus de tout, il y a un modèle de Vallée d'Aoste et le rôle que l'Union valdôtaine et ses élus devront jouer dans les prochaines années. Nous représentons la sûreté et la continuité face à l'incertitude et à la confusion de ceux qui voudraient importer Rome, avec l'ingouvernabilité italienne, en Vallée d'Aoste. Et nous incarnons aussi une certitude contre certains adversaires qui nous diabolisent, nous tournent en dérision, nous insultent. Je garde, comme un souvenir précieux, certains articles et quelques communiqués de presse qui semblent avoir été rédigés par quelqu'un qui aurait sérieusement besoin d'un bon psychiatre et parfois d'un miroir.